



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Mécanicien(ne) Réparateur(trice) d'Engins et de Matériels option Travaux Publics

Niveau V

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI**

Mécanicien(ne) Réparateur(trice) d'Engins et de Matériels option Travaux Publics

1. Références de la spécialité

Niveau : V

Code(s) NSF : 252 r - Moteurs et mécanique auto-

Code(s) Rome : I1603

Formacode : 31717 23684 31603 31604 24346 24340 23551 23523 23652 24024 24027 24158

Date de l'arrêté : 09/02/2012

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 03/03/2012

Date d'effet de l'arrêté : 03/03/2012

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

Le déroulement est conforme à la réalisation d'une intervention en atelier de réparation : contact avec le client pour recueil d'informations, prise en compte de l'ordre de réparation, utilisation de la documentation du constructeur pour l'exploitation des dessins, schémas et plans, mise en œuvre des matériels courants de contrôle, remise en état des organes et composants mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques, et restitution du matériel au responsable d'atelier.

Cette mise en situation professionnelle est constituée de trois interventions indépendantes et d'un questionnaire professionnel :

Réaliser des opérations d'entretien programmé d'un engin de chantier ou sa préparation pour la visite obligatoire de Vérification Générale Périodique (VGP).

Procéder à la remise en état d'un organe conforme aux prescriptions du constructeur.

Suite à un dysfonctionnement constaté, effectuer le remplacement de l'organe ou la réparation d'un système, réaliser les opérations de réglages conformes aux prescriptions du constructeur. Restituer l'engin de chantier après intervention.

Un questionnaire technique portant sur les connaissances de technologie professionnelle.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	3/33

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	4/33

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel MREM-TP

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP	Réaliser les opérations de manipulation des fluides frigorigènes.	00 h 00 mn	Le candidat justifie la maîtrise de cette compétence en présentant au jury l'attestation d'aptitude à manipuler les « fluides frigorigènes » en famille 2, catégorie V ou un document prouvant l'équivalence en conformité au règlement CE 307/2008.
Epreuve de synthèse : - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Prendre en charge un engin et un matériel pour réaliser les opérations d'entretien programmé Contrôler, remplacer, régler les équipements périphériques du moteur thermique des engins et matériels. Entretien et contrôler les embrayages et transmissions des engins et matériels. Contrôler, remplacer les composants des circuits hydrauliques des engins et matériels. Remettre en état et dépanner les moteurs thermiques des engins de chantier Remettre en état et dépanner les circuits et composants électriques et électroniques embarqués des engins de chantier Remettre en état les organes et dépanner les circuits hydrauliques des engins de chantier	05 h 00 mn	L'épreuve de synthèse se déroule en trois interventions indépendantes: A) Entretien programmé: (durée 1 h 00). A partir d'un ordre de réparation renseigné le candidat réalise sur un engin de chantier une partie des opérations d'entretien programmé ou effectue la préparation de l'engin pour la visite obligatoire de Vérification Générale Périodique (VGP). B) Remise en état d'un organe conforme aux prescriptions du constructeur (durée 2 h 00). Le candidat réalise une intervention. A partir d'un ordre de réparation renseigné, le candidat réalise la remise en état d'un organe en place ou déposé de l'engin de chantier. L'intervention de remise en état d'un organe, peut être de nature soit : mécanique, hydraulique, électrique, pneumatique. Le jury présente l'épreuve et indique les attendus. Le candidat organise son intervention à partir de la description du contexte de l'atelier. Il réalise ensuite la remise en état et effectue le compte rendu d'intervention. C) Suite à un dysfonctionnement constaté, le candidat effectue le remplacement de l'organe ou la réparation d'un système, réalise les opérations de réglages conformes aux prescriptions du constructeur, restitue l'engin après intervention (durée: 2 h 00). Un membre du jury représente le client qui a pris rendez-vous pour une intervention de dépannage sur un engin de chantier. Le candidat complète l'ordre de réparation. Il réalise le dépannage puis restitue le matériel réparé au client. Il

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	5/33

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			effectue un compte rendu d'intervention. Le jury dispose pour les différentes épreuves de grilles d'évaluation du candidat en situation de travail.
- Questionnaire professionnel	Prendre en charge un engin et un matériel pour réaliser les opérations d'entretien programmé Réparer des éléments assemblés vissés et pièces mécano-soudées. Manœuvrer les engins et les matériels en sécurité Entretien et contrôler les circuits électriques et électroniques embarqués des engins et matériels. Entretien et contrôler les systèmes de freinage et les pneumatiques des engins et matériels. Remettre en état et dépanner les moteurs thermiques des engins de chantier Remettre en état et dépanner les circuits et composants électriques et électroniques embarqués des engins de chantier Remettre en état et dépanner les organes de transmission et de freinage des engins de chantier Remettre en état les organes et dépanner les circuits hydrauliques des engins de chantier	01 h 30 mn	Le questionnaire complète la mise en situation. Le questionnaire professionnel est composé d'un dossier technique à partir duquel le candidat explique les démarches, les méthodes de diagnostic à utiliser et liste les moyens, par écrit et/ou par QCM qu'il met en œuvre pour effectuer la maintenance préventive, corrective et le dépannage des systèmes et sous ensemble des engins de chantier. Des questions sur la qualité, la sécurité et l'environnement (QSE) du travail sont évoquées sur le questionnaire.
- Entretien technique		00 h 00 mn	Sans objet
Entretien final		00 h 20 mn	Y compris le temps d'échange avec le (la) candidat(e) sur le DSPP.
	Par candidat, durée de l'épreuve	06 h 50 mn, dont 05 h 20 mn devant le jury,	

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

La tenue de l'emploi exige à partir du 5 juillet 2011, que toute personne effectuant les contrôles d'étanchéité, maintenances et entretiens, mises en service, récupérations des fluides des systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R. 311 – 1 du code de la route (ce qui correspond à la catégorie de l'activité V) devra être détentrice d'une attestation d'aptitude à manipuler les fluides frigorigènes en famille 2 catégorie V, ou un document prouvant l'équivalence en conformité au règlement CE 307/2008. Le candidat titulaire (d'un diplôme, titre professionnel, certificat de qualification professionnelle ou certification enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles) identifié comme correspondant aux types d'activités exercées et aux types d'équipements utilisés sera considéré comme titulaire de l'attestation d'aptitude. Le candidat fournira au jury l'attestation d'aptitude à manipuler les « fluides frigorigènes » en famille 2, catégorie V ou un document prouvant l'équivalence.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	6/33

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Assurer l'entretien et la maintenance de base des engins et des matériels						
Prendre en charge un engin et un matériel pour réaliser les opérations d'entretien programmé	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés</p> <p>Les interventions réalisées sont en conformité avec les modes opératoires préconisés par le constructeur.</p> <p>Les différents points de contrôle sont identifiés de façon précise.</p> <p>Les équipements, les outillages d'atelier, les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués</p> <p>La réglementation en vigueur HQSE est respectée</p> <p>Les informations sont exploitées de façon pertinente</p> <p>Les termes techniques utilisés sont précis et adaptés</p> <p>Les propositions et réponses sont appropriées</p> <p>Le temps alloué a été respecté</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	7/33

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Réparer des éléments assemblés vissés et pièces mécano- soudées.	Les informations sont exploitées de façon pertinente Les connaissances techniques de mécanique générale et de tôlerie soudure sont maîtrisées La documentation technique, les plans, les schémas mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle Les propositions et réponses sont appropriées Les consignes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sont appliquées. Les termes techniques utilisés sont précis et adaptés Le temps alloué a été respecté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manœuvrer les engins et les matériels en sécurité	La signalisation et la réglementation du code de la route sont maîtrisées. Les devoirs et responsabilités du conducteur sont identifiés. Les précautions nécessaires de sécurité lors de l'arrêt (normal ou pour entretien) du matériel sont prises. Les procédures établies par le constructeur pour la mise en route des matériels en toute sécurité sont appliquées. Les risques inhérents au fonctionnement des matériels (mécaniques, hydraulique, électriques...) sont identifiés. La réglementation en vigueur HQSE est respectée. L'utilisation des E.P.I est appropriée. Les informations sont exploitées de façon pertinente Les termes techniques utilisés sont précis et adaptés Les propositions et réponses sont appropriées Le temps alloué a été respecté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	8/33

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Contrôler, remplacer, régler les équipements périphériques du moteur thermique des engins et matériels.	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur</p> <p>Les différents points de contrôle, réglages sont correctement identifiés.</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les anomalies détectables sont signalées.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués</p> <p>Le temps alloué a été respecté</p> <p>La réglementation en vigueur HQSE est respectée</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretien et contrôler les circuits électriques et électroniques embarqués des engins et matériels.	<p>Les différents points de contrôle sont identifiés de façon pertinente.</p> <p>Le système ayant fait l'objet de l'intervention est conforme.</p> <p>Les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>Les termes techniques utilisés sont précis et adaptés</p> <p>Les propositions et réponses sont appropriées</p> <p>Le temps alloué a été respecté</p> <p>La réglementation en vigueur HQSE est respectée</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	9/33

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Entretien et contrôler les embrayages et transmissions des engins et matériels.	Les différents points de contrôle sont identifiés de façon pertinente. Le système ayant fait l'objet de l'intervention est conforme. Les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle. Les termes techniques utilisés sont précis et adaptés Les propositions et réponses sont appropriées Le temps alloué a été respecté La réglementation en vigueur HQSE est respectée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretien et contrôler les systèmes de freinage et les pneumatiques des engins et matériels.	Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur Les différents points de contrôle sont identifiés de façon pertinente Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur. Les anomalies détectables sont signalées Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés, propres et rangés L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués Le temps alloué a été respecté La réglementation en vigueur HQSE est respectée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	10/33

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Contrôler, remplacer les composants des circuits hydrauliques des engins et matériels.	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur</p> <p>Les différents points de contrôle sont identifiés de façon adaptée</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les anomalies détectables visuellement sont signalées</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle.</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés.</p> <p>Le temps alloué a été respecté</p> <p>La réglementation en vigueur HQSE est respectée</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer la remise en état et le dépannage des engins de chantier						
Réaliser les opérations de manipulation des fluides frigorigènes.		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	11/33

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Remettre en état et dépanner les moteurs thermiques des engins de chantier	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés</p> <p>Les différents contrôles et mesures sont effectués de façon adaptée et leur exploitation permet d'identifier la défaillance.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés.</p> <p>Le temps alloué a été respecté</p> <p>La réglementation en vigueur HQSE est respectée</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	12/33

Les <u>compétences professionnelles</u> du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Remettre en état et dépanner les circuits et composants électriques et électroniques embarqués des engins de chantier	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés</p> <p>Les différents contrôles et mesures sont effectués de façon adaptée et leur exploitation permet d'identifier la défaillance.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle</p> <p>L'organe ou le système ayant fait l'objet de l'intervention est fonctionnel.</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés.</p> <p>Le temps alloué a été respecté</p> <p>La réglementation en vigueur HQSE est respectée.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	13/33

Les <u>compétences professionnelles</u> du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Remettre en état et dépanner les organes de transmission et de freinage des engins de chantier	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés</p> <p>Les différents contrôles et mesures sont effectués de façon adaptée et leur exploitation permet d'identifier la défaillance.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés.</p> <p>Le temps alloué a été respecté</p> <p>La réglementation en vigueur HQSE est respectée</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	14/33

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Remettre en état les organes et dépanner les circuits hydrauliques des engins de chantier	<p>Les consignes de l'ordre de réparation et les prescriptions du constructeur sont respectées</p> <p>Le poste de travail est préparé en conformité avec les travaux demandés</p> <p>Les différents contrôles et mesures sont effectués de façon pertinente et leur exploitation permet d'identifier la défaillance.</p> <p>Le mode opératoire de l'intervention est réalisé en respectant les consignes du constructeur</p> <p>Les différents points de réglages sont identifiés</p> <p>Les réglages effectués sont conformes aux prescriptions du constructeur.</p> <p>Les appareillages et les documents mis à disposition sont utilisés de façon rationnelle</p> <p>L'organe ou le système ayant fait l'objet de l'intervention est fonctionnel.</p> <p>L'ordre de réparation est complété et les informations correspondent aux travaux effectués</p> <p>Les équipements et les outillages d'atelier sont correctement utilisés.</p> <p>Le temps alloué a été respecté</p> <p>La réglementation en vigueur HQSE est respectée</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Obligations réglementaires le cas échéant :</p> <p>La tenue de l'emploi exige à partir du 5 juillet 2011, que toute personne effectuant les contrôles d'étanchéité, maintenances et entretiens, mises en service, récupérations des fluides des systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R. 311 – 1 du code de la route (ce qui correspond à la catégorie de l'activité V) devra être titulaire d'une attestation d'aptitude à manipuler les fluides frigorigènes en famille 2 catégorie V, ou un document prouvant l'équivalence en conformité au règlement CE 307/2008. Le candidat titulaire (d'un diplôme, titre professionnel, certificat de qualification professionnelle ou certification enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles) identifié comme correspondant aux types d'activités exercées et aux types d'équipements utilisés sera considéré comme titulaire de l'attestation d'aptitude. Pour le titre et le CCP « Assurer la remise en état et le dépannage des engins de chantier », Le candidat fournira au jury l'attestation d'aptitude à manipuler les « fluides frigorigènes » en famille 2, catégorie V ou un document prouvant l'équivalence.</p>						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	15/33

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoire introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Intégrer les principes de développement durable dans son travail	Les vêtements de travail sont conformes aux gestes professionnels à réaliser Les équipements de protection individuels sont mis en œuvre Les dispositifs d'extraction de fumée sont mis en œuvre Les corps gras au sol sont éliminés L'espace de travail est dégagé de toute entrave à la circulation des personnes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre des modes opératoires	La documentation nécessaire à l'intervention est identifiée Les instructions du mode opératoire sont respectées Les outillages préconisés sont mis en œuvre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	16/33

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Le jury s'assurera que le candidat est détenteur de l'attestation à manipuler les fluides frigorigènes en famille 2 catégorie V, ou de son équivalence conforme au règlement CE 307/2008. Le candidat titulaire (d'un diplôme, titre professionnel, certificat de qualification professionnelle ou certification enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles) identifié comme correspondant aux types d'activités exercées et aux types d'équipements utilisés sera considéré comme titulaire de l'attestation d'aptitude.

Le jury sera présent pendant la durée des mises en situation pratique.

Si pendant le déroulement d'une mise en situation, le jury constate des manquements aux règles d'hygiène et de sécurité ou une malfaçon pouvant constituer une mise en danger, il doit le signaler au candidat et apprécier de la poursuite ou non de l'intervention.

Durant la mise en situation :

Intervention A et B : les membres de jurys peuvent questionner à tout moment les candidats, en simulation du client ou du responsable d'atelier, sur le processus de mise en œuvre, une demande de renseignement, un conseil sur une autre intervention, sur un entretien....

Un binôme de jury peut évaluer simultanément plusieurs candidats.

Intervention C : l'un des membres de jurys simule le client, l'autre membre observe la situation.

Si durant la session, pour des raisons d'organisation, les binômes du jury doivent être différents, pour tout ou partie des candidats, un temps de mise en commun avec l'ensemble des binômes concernés est à prévoir avant la délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

Un surveillant sera présent lors du passage du questionnaire professionnel. Il veillera à ce que les candidats ne communiquent, ni entre eux, ni avec l'extérieur.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	17/33

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Mécanicien(ne) Réparateur(trice) d'Engins et de Matériels option Travaux Publics

➤ Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

La mise en situation professionnelle se déroule en atelier de réparation de matériel et d'engins de chantier, en organisme de formation ou en entreprise. Les locaux devront permettre d'organiser 6 postes de travail et répondre aux normes préconisées par la profession.

Le questionnaire professionnel est une épreuve écrite qui se déroule dans un espace dédié permettant des mises en œuvre individuelles

➤ Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
<p>Atelier standard, type atelier de formation, ou atelier d'une entreprise de maintenance des engins de chantier, comportant :</p> <p>6 emplacements pouvant contenir chacun 1 engin, banc ou organe et le matériel d'atelier et outillage nécessaire</p> <p>Les locaux doivent être équipés un réseau de distribution en électricité, air comprimé et eau d'un dispositif d'extraction des gaz d'échappement, de moyen d'extinction des incendies et d'une signalétique pour localiser ces dispositifs, ainsi que les dangers potentiels dans l'atelier. D'une trousse de premier secours, d'un moyen téléphonique pouvant prévenir les secours.</p>	<p>Les postes d'évaluation devront être suffisamment éclairés, dégagés et espacés les uns des autres pour permettre la libre circulation de l'opérateur et des jurys, et garantir une confidentialité suffisante lors de l'évaluation du candidat.</p> <p>Une zone de sécurité autour des engins servant pour l'épreuve de synthèse, doit être respectée lors des manœuvres du matériel.</p> <p>La localisation des éléments concernant la qualité, la sécurité et la protection de l'environnement doivent être portés à la connaissance des jurys et des candidats</p>
<p>Salle équipée de tables et chaises en nombre suffisant pour le questionnaire écrit</p>	<p>Les tables doivent être disposées de manière à garantir les règles de confidentialité entre les candidats</p>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	18/33

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 6 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	<p>6 postes de travail équipés d'absorbant de sol et d'essuie main :</p> <p>Postes de travail : entretien programmé ou de préparation pour la visite obligatoire de Vérification Générale Périodique (VGP) ,</p> <p>Un engin de chantier usagé en état de fonctionnement préalablement conditionné, sur lequel doit être effectué l'opération d'entretien programmé ou effectuer la préparation du matériel pour la visite obligatoire de Vérification Générale Périodique (VGP).</p> <p>Les outillages spécifiques d'intervention sont adaptés à l'opération demandée.</p> <p>Postes de travail : remise en état d'un organe,</p> <p>Un organe usagé (soit mécanique, électrique, hydraulique ou de transmission) en place ou déposés de engin de chantier, présentant un défaut à identifier et remettre en état, tiré au sort parmi la liste proposée.</p> <p>Les outillages spécifiques d'intervention pour l'engin sont adaptés à l'opération demandée.</p> <p>Postes de travail : remplacement d'un organe ou la réparation d'un système, réaliser les opérations de réglages suite à un dysfonctionnement constaté ,</p> <p>Un engin de chantier ou un banc préalablement conditionné, sur lequel le candidat aura à faire les contrôles nécessaires pour mettre en évidence un dysfonctionnement d'un organe ou d'un système (soit mécanique, hydraulique, électrique, pneumatique) de réaliser le remplacement ou la réparation et d'effectuer les réglages nécessaires pour remettre en conformité de fonctionnement l'engin de chantier ou le banc. Le type de dysfonctionnement à diagnostiquer est tiré au sort par le candidat.</p> <p>Les outillages spécifiques d'intervention sont adaptés à l'opération demandée.</p>	Eclairage individuel : baladeuse ou lampe
Machines et	Matériels spécifiques utilisés pour l'entretien la réparation et le dépannage des	Néant

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	19/33

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 6 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
matériel	matériels et des engins de chantier : Levage et manutention (fosse, pont élévateur, grue d'atelier, cric rouleuse, ...). Matériel de calage (chandelle, cale en bois,...) Bac de récupération des huiles de vidange Bac de récupération des liquides de refroidissement Servante d'atelier, un établi avec un étau sur tourelle équipée de Mordaches tendre amovible Extraction (presse, vérins, arrache mécanique...) Tri sélectif des déchets (Bacs de tri, stockage des liquides...) Intervention sur système de freinage (purgeur, manomètre...) Intervention sur système hydraulique (valise diagnostic, manomètre, éprouvette...) Chargeurs de batteries / démarreur Mesure acquisition liaison série et ou parallèle des systèmes embarqués (bornier, valise diagnostic...) Manipulation des fluides frigorigènes (récupérateur, station de charge...) Extraction, découpe et chauffe (poste soudage SOA, SA, MIG...) Contrôle dimensionnel (marbre, support, règle de mécanicien, un pied magnétique...) Contrôle d'étanchéité (une pompe à vide manuelle, un compressiomètre, un testeur de fuite,...) Réparation des injecteurs (pompes à tarer, ...) Remplacement des bougies préchauffage (contrôleurs des bougies,...) Contrôle de l'étanchéité du circuit de refroidissement (pompes, manomètre, bouchons spécifiques, appareillage de remplissage...) Contrôle de la pression d'huile du moteur (mallette de contrôle, manomètre...) Intervention sur le circuit d'alimentation en carburant (manomètre, raccords,...)	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	20/33

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 6 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Outillage	<p>Outillages spécifiques utilisés pour l'entretien la réparation et le dépannage des matériels et des engins de chantier :</p> <p>Intervention sur système de freinage (pince de rappel de piston, pince à ressort...)</p> <p>Intervention le réglage et la réparation des trains roulants (démonte rotule, démonte embout de crémaillère...).</p> <p>Maintenance et réparation des groupes motopropulseurs (clé à filtre, clé de vidange, un jeu de cale d'épaisseur, pince à segments...)</p> <p>Réparation des organes hydrauliques (pince ergot, clé à sangle, clé à tuyauté,...)</p> <p>Réparation des canalisations (coupe tube, presse à embout...)</p> <p>Confection et réparation des liaisons électriques (fer à souder, pince à sertir...)</p> <p>Serrage contrôlé (clé dynamométrique, clé angulaire...)</p> <p>Réalisation de supports mécano-soudés. (alésoirs, lime, tarauds, filière...)</p> <p>Extraction, frappe, découpe et chauffe (tournevis à frapper, extracteurs, scie, perceuse, une meuleuse, ...)</p> <p>Outillages pneumatiques, (une clé pneumatique, un manomètre de gonflage, une soufflait air, ...)</p> <p>Détection des fuites (lampe UV, détecteur électronique...)</p> <p>Contrôles dimensionnels (comparateur, micromètre...), des grandeurs électriques (voltmètre, ampèremètre...)</p> <p>Réparation des injecteurs (douille, clé spécifique, bouchons,.....)</p> <p>Remplacements des bougies préchauffage (douille, clé spécifique,...)</p>	Néant
Petit outillage	L'outillage spécifique nécessaire à l'intervention devra être tenu à disposition du candidat, suivant la demande de ce dernier. (Outillage de frappe, extraction et découpe, coffret de douilles radio, douilles Torx femelle, pince à circlips, clé à ergot,...)	Outillage courant du mécanicien : Caisse à outil roulante. Lot de clés mixtes. Lot de douilles embouts et rallonges. Jeu de pinces. Marteau. Burin. Massette. Chasse goupille. Pied à coulisse. Lot de tournevis plat, cruciforme, Torx. Lot de clés à tube. Brosse métallique.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	21/33

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 6 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Equipements individuels de protection (EPI)	Lot de pièces et ingrédients pour l'entretien, la réparation et le dépannage des organes et sous-ensembles des chaînes cinématiques, des systèmes des engins de chantier et de leurs équipements : mécanique, pneumatique, hydraulique, électrique, système de freinage, trains roulants, groupe motopropulseur, canalisations, liaisons électriques, supports mécano-soudés.	Néant
Matière d'œuvre	Lot de pièces et ingrédients pour l'entretien, la réparation et le dépannage des organes et sous-ensembles des chaînes cinématiques, des systèmes des engins de chantier et de leurs équipements : mécanique, pneumatique, hydraulique, électrique, système de freinage, trains roulants, groupe motopropulseur, canalisations, liaisons électriques, supports mécano-soudés.	Néant
Documentation	Manuel d'atelier du constructeur du matériel servant de support d'épreuve Manuel de pièces détachées constructeur Livret d'entretien du matériel Manuel de conduite du matériel Notices d'utilisation des matériels et équipements de l'atelier Les documents peuvent être sur support papier ou numérisés, un ordinateur en ordre de marche doit être mis à disposition du candidat à proximité du poste de travail.	Selon les besoins de l'épreuve, le candidat aura accès à la documentation technique du matériel pour les informations spécifiques liées au support particulier d'épreuve (le matériel) sur lequel il opère (informations accessibles mais non fournies systématiquement ; le candidat doit les rechercher lui-même).
Autres		Le candidat doit se munir d'un nécessaire d'écriture.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	22/33



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Mécanicien(ne) Réparateur(trice) d'Engins et de Matériels option Travaux Publics

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Mécanicien(ne) Réparateur(trice) d'Engins et de Matériels option Travaux Publics

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Assurer l'entretien et la maintenance de base des engins et des matériels

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Prendre en charge un engin et un matériel pour réaliser les opérations d'entretien programmé Contrôler, remplacer les composants des circuits hydrauliques des engins et matériels. Contrôler, remplacer, régler les équipements périphériques du moteur thermique des engins et matériels. Réparer des éléments assemblés vissés et pièces mécano- soudées. Entretien et contrôler les circuits électriques et électroniques embarqués des engins et matériels.	04 h 00 mn	Intervention 1 (durée 1h 30mn) A partir d'un ordre de réparation renseigné, le candidat réalise sur un matériel, des opérations courantes d'entretien et/ou de maintenance préventive. Il complète son ordre de réparation, réalise le bon de commande des pièces et fournitures qui lui ont été nécessaires et effectue un compte rendu oral de son intervention. Intervention 2 (durée 1h 30mn) À partir d'un ordre de réparation renseigné, le candidat réalise sur un matériel le remplacement d'un organe soit mécanique, électrique, hydraulique. Intervention 3 (durée 1h 00mn) À partir d'un ordre de réparation renseigné et d'un plan coté, le candidat réalise une pièce simple mécano soudée.
Questionnaire professionnel	<input checked="" type="checkbox"/>	Prendre en charge un engin et un matériel pour réaliser les opérations d'entretien programmé Entretien et contrôler les embrayages et transmissions des engins et matériels. Entretien et contrôler les systèmes de freinage et les pneumatiques des engins et matériels. Entretien et contrôler les circuits électriques et électroniques embarqués des engins et matériels. Manœuvrer les engins et les matériels en sécurité	01 h 00 mn	Le questionnaire complète la mise en situation professionnelle et permet de valider des connaissances technologiques associées à des compétences professionnelles. Composé d'un dossier technique à partir duquel le candidat explique : le fonctionnement des éléments et des systèmes, les procédures d'entretien programmé, les points de contrôle, les méthodologies d'intervention et les procédures de réglage, par écrit et/ou par QCM qu'il met en œuvre pour assurer les opérations d'entretien programmé et de maintenance préventive des matériels.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	25/33

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
				Des questions sur la qualité, la sécurité et l'environnement (QSE) du travail sont évoquées sur le questionnaire.
Entretien technique	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	Sans objet
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	Sans objet
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	05 h 00 mn 04 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	26/33

CCP 2 - Assurer la remise en état et le dépannage des engins de chantier

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Remettre en état et dépanner les circuits et composants électriques et électroniques embarqués des engins de chantier Remettre en état et dépanner les moteurs thermiques des engins de chantier Remettre en état les organes et dépanner les circuits hydrauliques des engins de chantier Remettre en état et dépanner les organes de transmission et de freinage des engins de chantier	04 h 00 mn	Le candidat doit présenter au jury l'attestation d'aptitude à manipuler les « fluides frigorigènes » en famille 2, catégorie V ou un document prouvant l'équivalence en conformité au règlement CE 307/2008. Intervention 1 (durée 2h 00mn) À partir d'un ordre de réparation renseigné, le candidat réalise sur un engin le remplacement d'un organe soit mécanique, électrique, hydraulique ou pneumatique. Intervention 2 (durée 2h 00mn) Suite à un dysfonctionnement constaté, le candidat effectue le remplacement de l'organe ou la réparation d'un système, réalise les opérations de réglages conformes aux prescriptions du constructeur, restitue le matériel après intervention. Le candidat complète son ordre de réparation, inscrit toutes les indications nécessaires pour son exploitation. Il effectue un compte rendu d'intervention. L'intervention est réalisée sur un matériel ou sur un banc
Questionnaire professionnel	<input checked="" type="checkbox"/>	Remettre en état et dépanner les circuits et composants électriques et électroniques embarqués des engins de chantier Remettre en état et dépanner les moteurs thermiques des engins de chantier Remettre en état les organes et dépanner les circuits hydrauliques des engins de chantier Remettre en état et dépanner les organes de transmission et de freinage des engins de chantier	01 h 00 mn	Le questionnaire complète la mise en situation professionnelle et permet de valider des connaissances technologiques associées à des compétences professionnelles. Des questions sur la qualité, la sécurité et l'environnement (QSE) du travail sont évoquées sur le questionnaire.
Entretien technique	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	Sans objet
Questionnement à partir d'une annexe	<input type="checkbox"/>		00 h 00 mn	Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	27/33

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
DSPP				
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	05 h 00 mn 04 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	28/33

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

N° CCP	Mécanicien(ne) Réparateur(trice) d'Engins de Chantier (Niveau V) Arrêté du 18/02/2010	N° CCP	Mécanicien(ne) Réparateur(trice) d'Engins et de Matériels option Travaux Publics Arrêté du 09/02/2012
CCP 1	Réaliser l'entretien périodique des engins et des matériels de chantier	CCP 1	Assurer l'entretien et la maintenance de base des engins et des matériels
CCP 2	Monter et remettre en état les équipements de production des engins et des matériels de chantier		
CCP 3	Réparer en atelier les engins et les matériels de chantier par remplacement de pièces et d'organes		Aucune correspondance
CCP 4	Dépanner sur site les engins et les matériels de chantier		Aucune correspondance
	Aucune correspondance	CCP 2	Assurer la remise en état et le dépannage des engins de chantier

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	30/33

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
MREM-TP	TP-00001	RC	07	16/03/2012	03/03/2012	31/33

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

